

Voix des parents

Rapport descriptif des actions issues des projets (2011-2013)

Geneviève Boileau, consultante en évaluation et développement de programmes

13/03/2015

Après la parution du rapport de février 2014, il semblait nécessaire de mieux documenter les actions et les changements de pratiques issus des projets Voix des parents. Ce rapport présente les résultats d'une série d'entrevues menées auprès des agents de développement ayant accompagné des regroupements locaux de partenaires dans la réalisation d'un projet Voix des parents entre 2011 et 2013.

Résumé

Pour faire suite aux résultats du sondage mené à l'automne 2013, une nouvelle collecte de données a été effectuée par entrevues auprès des agents ayant participé au premier sondage. Le but de cette série d'entrevues était de mieux comprendre les actions et l'implication des parents dans celles-ci. La participation de 16 agents de développement a permis d'obtenir de l'information sur les actions issues de 20 projets Voix des parents.

Les résultats démontrent qu'un grand nombre d'actions sont des stratégies et des mécanismes qui favorisent l'implication des parents. Ils permettent aussi de constater que les parents prennent part à la planification et à la mise en œuvre d'une importante proportion d'actions. Les changements de pratiques soulignés par les agents de développement quant à la participation des parents au sein du regroupement sont aussi examinés. Dans l'ensemble, il est possible de conclure que le projet Voix des parents atteint ses objectifs.

Introduction

Depuis le lancement du projet pilote de la Voix des parents en 2009, ce projet fait l'objet d'un suivi particulier. Entre 2009 et 2012, le suivi du projet a permis de le rendre de plus en plus autoportant en bonifiant les outils et le soutien offerts aux personnes qui souhaiteraient le mettre en œuvre dans leur communauté. Il a aussi permis de vérifier si le projet Voix des parents était toujours en voie d'atteindre ses objectifs, soit :

- permettre aux parents de découvrir et de bâtir une vision d'une communauté qui favorise le développement et le bien-être des jeunes enfants et des familles.
- faciliter, dans une communauté, la communication et la compréhension mutuelle entre les parents et les partenaires travaillant dans le domaine de la petite enfance.
- impliquer des parents à titre d'acteurs de la mobilisation et leur permettre de contribuer aux décisions qui les concernent, eux et leurs enfants.

Au cours des deux dernières années, les demandes de financement pour mettre en place le projet Voix des parents ont atteint un sommet, et des collectes de données plus poussées sur les résultats du projet ont été amorcées. Une première collecte s'est déroulée par sondage à l'automne 2013 (Boileau, G. 2014) auprès des agents qui ont accompagné un projet Voix des parents, terminé au 15 octobre 2013. Les agents ont ensuite été invités à remplir un questionnaire pour documenter :

- les thèmes ayant fait l'objet du sondage administré à un échantillon plus large de familles;
- les priorités choisies par les équipes de travail de la Voix des parents;
- les effets du projet sur les plans d'action;
- les effets du projet sur la participation des parents au sein du regroupement.

Trente projets Voix des parents ont ainsi été documentés. L'analyse des données a démontré que les sondages menés localement par les équipes de travail de la Voix des parents auprès de plus vastes échantillons de parents de leur communauté touchent les activités, les infrastructures, les services de santé et les services sociaux destinés aux familles avec de jeunes enfants ainsi que le soutien à la parentalité. Ces aspects ressortent également dans le choix des priorités, bien que l'ordre en soit quelque peu modifié. Les priorités sont choisies en fonction

des résultats du sondage, mais aussi de la faisabilité à court terme d'actions en rapport avec la priorité, et la possibilité pour les parents de l'équipe de travail de participer à la mise en œuvre de ces éventuelles actions. C'est à partir de ces priorités que l'équipe de travail et le regroupement de partenaires discutent de possibles actions qui répondront aux souhaits et aux préoccupations des parents.

Au moment de choisir les actions qui découlent du projet Voix des parents, les équipes de travail et les partenaires s'éloignent des infrastructures et des services de santé et de services sociaux. Les actions ont principalement trait au soutien à la parentalité, à l'*empowerment* des parents, à l'accès à l'information, aux activités et aux loisirs destinés aux familles, à l'aménagement de l'environnement pour les familles ainsi qu'aux intervenants et aux ressources du milieu.

Les effets que la Voix des parents exerce sur la participation des parents aux activités du regroupement semblent s'incarner de différentes façons : implication dans l'élaboration de la planification ou des plans d'action ou contribution à la mise en œuvre des actions, consultation par les partenaires, maintien de l'équipe de travail et diverses formes de participation citoyenne. Dans près de la moitié des regroupements, la perception des partenaires par rapport aux parents et à leurs façons de faire a changée et inclut maintenant les idées et les suggestions des parents dans leurs actions.

Motif de l'évaluation

Les résultats de la collecte de données de l'automne 2013 ont suscité des questions sur les actions, et sur l'implication des parents dans ces actions. Cette première collecte (2013) a permis de constater que plusieurs actions sont issues de la Voix des parents, mais ne sont pas rapportées par les agents de développement ou dans les plans d'action et autres documents de reddition de comptes destinés à Avenir d'enfants, puisqu'elles ne cadrent pas directement avec la mission des regroupements ou parce qu'elles ne font pas l'objet d'un financement d'Avenir d'enfants. De plus, les résultats n'ont pas permis de déterminer la nature de la participation des parents aux orientations et à la mise en œuvre des actions.

Une deuxième collecte de données s'est donc avérée nécessaire et s'est tenue à l'automne 2014. Des entrevues ont été réalisées auprès des agents de développement ayant

participé à la collecte de l'automne 2013 pour mieux comprendre les actions et l'implication des parents dans celles-ci. Ces entrevues témoignent de la grande richesse et de l'importante variété des actions issues de la Voix des parents, et dans certains cas de changements de pratiques chez les regroupements de partenaires quant à la participation des parents.

Les deuxième et troisième objectifs du projet Voix des parents sont donc au cœur de cette seconde collecte de données :

- Faciliter, dans une communauté, la communication et la compréhension mutuelle entre les parents et les partenaires travaillant dans le domaine de la petite enfance.
- Impliquer des parents à titre d'acteurs de la mobilisation et leur permettre de contribuer aux décisions qui les concernent, eux et leurs enfants.

Avenir d'enfants a retenu les services de Geneviève Boileau, consultante en évaluation et développement de programmes et accompagnatrice scientifique pour le projet Voix des parents, afin de réaliser les entrevues.

Méthodologie

Échantillon

Tous les agents de développement ayant rempli le questionnaire à l'automne 2013 étaient ciblés par cette nouvelle collecte de données. Des données sur 21 projets (sur une possibilité de 30) ont été recueillies auprès de 16 agents de développement. Il n'a pas été possible d'obtenir les réponses pour neuf projets en raison de l'absence ou de l'indisponibilité des agents de développement concernés.

Les informations recueillies concernaient toutes les actions issues du projet Voix des parents, de la réalisation du projet à ce jour. Les projets étaient donc terminés depuis au moins une année, même depuis trois années pour certains.

Entrevues

Les entrevues auprès des agents de développement se sont déroulées pendant tout le mois d'octobre 2014, et duraient environ 30 minutes pour chaque projet.

En fonction des résultats du sondage de 2013, les questions posées visaient à préciser la nature de l'action, l'influence du projet Voix des parents sur cette action, l'implication des parents dans l'action, le statut de l'action et le financement accordé.

Plusieurs questions proposaient des choix de réponse. Pour les questions à développement, une analyse qualitative des données a été réalisée. Dans la plupart des cas, les données ont été classées en fonction de catégories préexistantes : c'est le cas pour les catégories d'actions issues du *Guide d'animation du projet Voix des parents* (Boileau, Brunson et Loisele, 2011) et pour les types d'implication des parents issus des travaux d'Arnstein (1969) sur la participation citoyenne.

Résultats

Description des actions

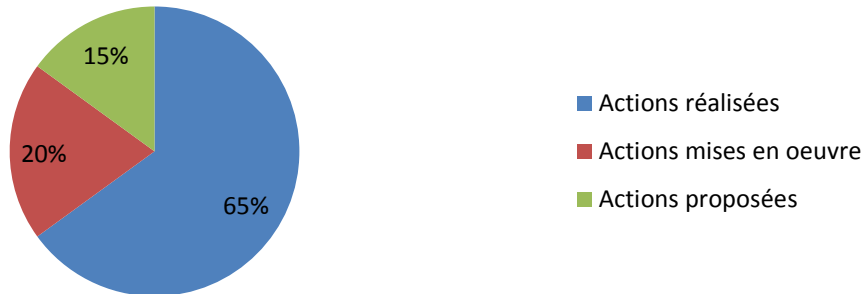
Les agents de développement ont constaté qu'au moins 159 actions découlent du projet Voix des parents. Chaque projet aura mis en œuvre entre deux et 15 actions, pour une moyenne de 7,57 actions par projet.

Les actions issues du projet restent difficiles à quantifier précisément, pour plusieurs raisons :

- L'information sur les actions n'est pas accessible auprès d'une seule source, ce qui complique la recension des actions. Par exemple, l'équipe de travail des parents peut avoir entrepris une action sans que toute l'information sur cette action soit communiquée à l'agent de développement ou même au regroupement de partenaires.
- Les actions peuvent être plus ou moins en lien avec les priorités clairement déterminées par le projet Voix des parents. Il est possible que certaines actions soient mises en œuvre spontanément par des parents désormais mobilisés par le projet sans être liées aux priorités.
- Des actions découlent aussi des changements de pratiques qu'aura suscité le projet Voix des parents à plus long terme (ex. : façons d'inclure les parents dans la prise de décision des regroupements de partenaires, modes de consultation repris par la municipalité ou des organismes, etc.)

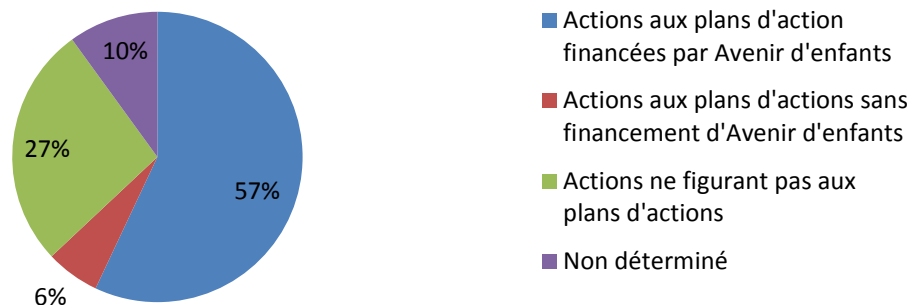
Au moment de la collecte de données, 104 actions avaient été réalisées, 31 étaient mises en œuvre, 24 avaient été proposées (dont 11 inscrites dans les plans d'action avec ou sans financement).

Graphique I. Statut des actions (n=159)



Des 159 actions, 57 % sont financées par Avenir d'enfants et figurent dans le plan d'action (n=90 actions), 6 % figurent au plan d'action sans demande de financement à Avenir d'enfants (n=10 actions) et 27 % ne figurent pas au plan d'action (n=43 actions). Les agents de développement ne détenaient pas encore l'information pour 16 actions.

Graphique II. Financement des actions (n=159)



Les catégories d'actions issues du projet

Les entrevues ont permis de mieux comprendre la nature des actions issues du projet Voix des parents. De l'analyse résulte une catégorisation plus fiable que lors de la collecte de données précédente. Voici la distribution des 164 actions recensées en fonction des grandes catégories et des types d'actions.

Tableau I. Catégories et types d'actions issues du projet (n=159)

Catégories et types d'actions	Nombre
Empowerment des parents <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la consultation des parents par les partenaires et participation des parents aux décisions (14) • Participation citoyenne active (ex. : membre du CA d'un établissement scolaire, instigateur d'une action autonome, etc.) (10) • Maintien de l'équipe de travail (9) • Transfert des résultats de la VDP aux instances concernées (7) • Participation d'au moins un parent aux rencontres du regroupement (6) • Parents devenus membres du regroupement (4) • Groupes de parents autonomes organisant des activités (3) • Rencontres entre partenaires et parents sur différentes thématiques (3) • Adoption d'une politique de participation des parents au regroupement (2) • Formation aux parents sur l'éducation civique (2) • Voix des enfants (1) 	61
Soutien aux parents <ul style="list-style-type: none"> • Création de lieux de rencontre et de groupes de soutien (17) • Activités de soutien à la parentalité (10) • Ressources en soutien périnatal (3) • Halte-garderie (3) • Cours de premiers soins offerts aux parents (2) • Ateliers de préparation à l'école (1) • Activité destinée spécifiquement aux pères (1) • Action de type Femme relais (1) 	38
Environnement pour la famille <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de lieux publics pour les jeunes enfants et les familles (10) • Entretien des parcs (3) • Sécurité (3) • Alimentation (3) • Modifications aux grands événements pour les enfants et les familles (2) • Proximité des ressources pour les familles (1) 	22

Accès à l'information	20
<ul style="list-style-type: none"> • Bottin de ressources et d'activités (4) • Infolettre (4) • Accueil des nouveaux résidents (3) • Site web (2) • Page Facebook (2) • Diffusion d'information sur les services de garde (2) • Ligne téléphonique (1) • Babillard (1) • Calendrier d'activités (1) 	
Activités et loisirs	14
<ul style="list-style-type: none"> • Activités parents-enfants (4) • Activités familiales (4) • Modification à la programmation des activités et aux loisirs actuels (3) • Jeux intérieurs (2) • Nouvelles activités destinées aux enfants (1) 	
Intervenants et ressources	4
<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux intervenants (2) • Agent de milieu (2) 	

Voici un tableau comparant le nombre d'actions dans chaque catégorie pour les deux collectes de données (entre parenthèses : le pourcentage d'actions de ce type sur la totalité des actions recensées). Les résultats démontrent une nette augmentation des actions dans la catégorie « *empowerment des parents* ».

Tableau II. Nombre et pourcentage d'actions par collecte de données

Types d'actions	Collecte de 2013		Collecte de 2014	
	Nombre	%	Nombre	%
Soutien aux parents	32	26 %	38	24 %
<i>Empowerment des parents</i>	30	24,4 %	61	38,4 %
Accès à l'information	25	20,3 %	20	12,5 %
Activités et loisirs	20	16,3 %	14	8,8 %
Environnement pour la famille	14	11,4 %	22	13,8 %
Intervenants et ressources	2	1,6 %	4	2,5 %
Total	123	100 %	159	100 %

Types d'implication des parents dans les actions

La collecte de données de l'automne 2013 a permis de constater que la participation des parents s'incarnait de plusieurs façons. Pour chaque action, l'agent de développement a en effet indiqué l'implication des parents dans le choix, les orientations, la planification, la préparation et la mise en œuvre des actions.

Pour 51 actions, les résultats de la Voix des parents ont influencé le choix des partenaires de créer, maintenir ou modifier une action, sans que les parents contribuent ensuite activement aux décisions de planification et de préparation de l'action ni à sa mise en œuvre. Trente actions ont été discutées et planifiées par les partenaires et les parents. Par exemple, dans certains cas, des parents de l'équipe de travail de la Voix des parents se sont temporairement joints aux comités responsables de l'élaboration des actions. Dans 58 cas, les actions sont mises en œuvre en partie ou en totalité par des parents issus de l'équipe de travail de la Voix des parents ou de la communauté. Pour 20 actions, le type d'implication des parents n'est pas encore déterminé puisqu'il s'agit principalement d'actions proposées par l'équipe de travail de parents, qui devra réfléchir davantage avant de préciser son rôle.

Le tableau III présente des exemples d'implication des parents pour chaque catégorie. Ces catégories pourraient être assimilées aux degrés de l'échelle de participation citoyenne proposée par Arnstein (1969).

- *Actions influencées par les résultats de la Voix des parents* : ce degré correspond à la consultation, considérée comme une coopération symbolique par Arnstein, car elle permet aux citoyens d'exprimer leur opinion auprès des organisations et des instances publiques.
- *Actions discutées et planifiées par les partenaires et les parents* : ce degré correspond à la conciliation, toujours considérée comme une coopération symbolique par Arnstein, car elle permet à quelques citoyens d'avoir accès aux organes décisionnels et d'influencer la réalisation d'actions.
- *Actions mises en œuvre en partie ou en totalité par les parents* : il s'agit des degrés les plus élevés de participation citoyenne proposés par Arnstein, soit le partenariat, la délégation de pouvoir et même le contrôle citoyen. Ces degrés donnent la possibilité aux citoyens d'exercer un réel pouvoir sur les actions.

Tableau III. Exemples d'implication des parents

Exemples d'implication	Nombre
Actions influencées par les résultats de la Voix des parents <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats de la Voix des parents rejoignent une action envisagée par le regroupement et confirment le choix des partenaires de réaliser une série d'ateliers sur la stimulation du langage. • La maison de la famille adapte son offre de halte-garderie en fonction du souhait des parents de bénéficier d'horaires atypiques. • Le réseau des services de garde offre une rencontre sur son mode d'attribution des places pour clarifier la situation à la demande des parents. • Les partenaires développent une offre de services locale pour répondre au souhait des parents d'avoir accès à des services à la famille dans les milieux ruraux. 	51
Actions discutées et planifiées par les partenaires et les parents <ul style="list-style-type: none"> • Les parents de l'équipe de travail ont été invités par l'administration de la salle d'urgence à discuter de l'aménagement pour les familles, ainsi qu'à l'inauguration des nouvelles installations. • Un lieu de rencontre semi-structuré a été ouvert chez un organisme, et les activités varient en fonction des propositions des parents. • Des soirées d'échanges thématiques ont lieu tous les trois mois pour permettre aux parents et aux partenaires de discuter de différents enjeux. 	30
Actions mises en œuvre en partie ou en totalité par les parents <ul style="list-style-type: none"> • Des parents ont participé à toute la démarche de planification écosystémique avec les partenaires. • Un parent siège au comité de la politique familiale de sa municipalité. • Un local permettant des rencontres entre les familles est géré exclusivement par les parents. • Un groupe de parents s'est formé pour militer pour l'ouverture d'une maison de naissance. • Des parents rédigent un journal d'information destiné aux parents de leur secteur, en collaboration avec des partenaires et des professionnels. 	58
Non déterminé	20

En entrevue, les agents de développement trouvaient difficile de nommer spécifiquement les actions issues de la Voix des parents puisqu'ils considéraient que dans certains cas toutes les actions des plans d'action avaient au moins été influencées par les résultats de la Voix des parents. D'autres actions découlent de changements de pratiques mis en place à la suite de la Voix des parents et auraient pu être incluses dans l'analyse.

Changements de pratiques dans les regroupements

Bien que les entrevues ne visaient pas explicitement à dégager ce type de données, elles ont permis de constater de nombreux changements de pratiques qui s'opèrent dans plusieurs regroupements concernant la participation des parents. Au moins 13 d'entre eux ont mis en œuvre des stratégies et des mécanismes pour assurer l'augmentation de la contribution des parents aux orientations et aux décisions concernant les actions et leur mise en œuvre.

Dans cinq regroupements, des parents de l'équipe de travail Voix des parents ont participé aux rencontres de planification écosystémique. Dans quatre regroupements, des parents de l'équipe de travail sont devenus des participants réguliers aux rencontres des partenaires, et trois ont obtenu ou sont en voie d'obtenir le statut de membre du regroupement au même titre que les partenaires participants.

Plusieurs regroupements souhaitent poursuivre la mobilisation des parents pour leur permettre de réaliser des actions qui font suite au projet. Dans trois regroupements, un parent de l'équipe de travail a été engagé pour poursuivre l'animation de l'équipe et organiser les rencontres. Trois autres regroupements ont instauré des rencontres ponctuelles entre parents et partenaires pour partager de l'information, bâtir un lien de confiance et discuter de certains enjeux communs.

Des regroupements manifestent aussi la volonté d'augmenter le pouvoir d'agir des parents de diverses manières : en offrant un atelier d'éducation civique qui vise à outiller les parents dans leurs démarches ou encore en élaborant une politique pour soutenir la participation des parents au regroupement et ses sous-comités.

Cette volonté de consulter les parents sur les enjeux qui les touchent s'est même étendue au territoire de trois regroupements : les municipalités et les organismes destinés aux familles consultent désormais les parents par l'intermédiaire du regroupement ou de l'équipe de travail de la Voix des parents pour l'élaboration de leur politique familiale ou des actions qui touchent les familles.

Discussion

Nombre et types d'actions

Les agents ont rapporté davantage d'actions issues de la Voix des parents lors des entrevues qu'au moment de la collecte de données. Lors de la collecte de l'automne 2013, les agents ont rapporté une moyenne 4,17 actions. En 2014, les agents rapportent pour les mêmes projets une moyenne de 7,95 actions. Une partie de l'augmentation pourrait être due au passage du temps et à un effet multiplicateur d'actions qui en entraînent d'autres. Une autre partie pourrait être attribuée au fait que les agents de développement n'ont pas rapporté toutes les actions, selon leur compréhension de ce que constitue une « action issue de la Voix des parents », notamment celles qui ne figurent pas dans les plans d'action et les autres documents de reddition de comptes destinés à Avenir d'enfants.

Cette seconde hypothèse se confirme dans la nette augmentation du pourcentage d'actions dans la catégorie « *empowerment* des parents », comparativement à la collecte de données de l'automne 2013. Le nombre d'actions de cette catégorie est en effet passé de 53 pour 30 projets (moyenne = 1,77 action par projet) à 61 pour 20 projets (moyenne = 3,1 actions par projet). Dans de nombreux cas, il s'agit de changements de pratiques dans les communautés, un type d'actions qui ne figure pas toujours au plan d'action soumis à Avenir d'enfants.

Implication des parents dans les actions

Concernant l'implication des parents, des données ont été obtenues pour 139 actions de l'échantillon total. La catégorie d'actions dont la proportion est la plus importante est celle dans laquelle les parents ont le plus de pouvoir. En effet, 41,7 % de ces actions sont mises en œuvre en partie ou en totalité par les parents. Au niveau intermédiaire, 21,6 % de ces actions sont discutées et planifiées par les partenaires et les parents.

Au cumul, les parents ont une influence qui va au-delà de la communication des résultats de la Voix des parents dans 63,3 % des cas. Il s'agit là d'un résultat fort encourageant qui confirme que l'objectif d'impliquer des parents à titre d'acteurs de la mobilisation et leur permettre de contribuer aux décisions qui les concernent, eux et leurs enfants, semble atteint.

Changements de pratiques

Les entrevues révèlent aussi de nombreux changements de pratiques au sein des regroupements de partenaires quant à la participation des parents. Plusieurs ont pris des mesures concrètes afin d'augmenter la contribution des parents dans les actions qui les concernent, jusqu'à accorder le statut de membre du regroupement à des parents de l'équipe de travail. En plus d'impliquer les parents, ces changements de pratiques actualisent un autre objectif du projet Voix des parents : soit faciliter, dans une communauté, la communication et la compréhension mutuelle entre les parents et les partenaires travaillant dans le domaine de la petite enfance.

Pour favoriser un plus grand *empowerment* des parents dans les décisions qui les concernent, il est indispensable de fournir les outils et l'espace qui leur permettront de prendre de telles décisions. Pour exercer pleinement leur rôle de citoyen, les parents doivent recevoir la formation et le soutien nécessaires pour devenir suffisamment compétents en tant que partenaires et décideurs. Ultimement, ces nouvelles compétences pourront les amener à s'intéresser davantage aux enjeux qui les concernent et à résoudre des problèmes, tout en étant moins dépendants de la contribution des organisations communautaires et institutionnelles (Bowen, 2007). C'est ce qu'ont entrepris certains regroupements, en offrant aux parents des formations sur le rôle civique, en établissant des mécanismes de communication formels entre parents et partenaires, en constituant des comités mixtes parents-partenaires, etc.

Des stratégies et des mécanismes clairs doivent être déterminés afin que les objectifs par rapport à la participation des parents soient davantage que des vœux pieux¹. Comme aucune recette de participation ne peut être uniformément appliquée par les partenaires sans tenir compte des différents contextes culturels et politiques des communautés, chaque regroupement, de concert avec chaque équipe de travail Voix des parents, doit examiner les stratégies et les mécanismes propices à un engagement optimal des parents.

Treize regroupements ont donc mis en place différents mécanismes et stratégies pour favoriser l'implication des parents, non sans obstacles. Certains agents mentionnent une période de grands ajustements entre les parents et les partenaires, notamment au sur le plan des attentes

¹ Cornwall et Brock (2005) déplorent que les mots *participation*, *empowerment* et *réduction de la pauvreté* soient galvanisés par les médias et les politiques gouvernementales.

de chaque partie. Par exemple, le rôle des partenaires et leur mode de fonctionnement ont dû être clairement expliqués avant d'en arriver à une dynamique satisfaisante pour tous. Des enjeux probables par rapport à la délégation de pouvoir des partenaires aux parents sont sans doute inévitables et demandent à être abordés. Consolider la capacité citoyenne des parents n'est pas utile sans une délégation des pouvoirs soutenue par des partenaires convaincus et engagés et par une structure officielle (Osmani, 2000). Un exemple de redistribution du pouvoir et certainement d'une communication plus soutenue entre les deux parties est potentiellement lié au fait qu'au moins cinq animateurs de la Voix des parents ont par la suite été engagés par le regroupement de partenaires à titre de coordonnateur de leurs activités.

Voici quelques exemples d'aménagements physiques, temporels et financiers qui ont été apportés par les regroupements pour faciliter l'implication des parents :

- Permettre la présence de bébés avec leur maman;
- Organiser une halte-garderie;
- Prévoir les rencontres en fonction des horaires familiaux (ex. : la sieste des enfants);
- Rembourser les frais de déplacement et de gardiennage encourus par les parents.

Ces aménagements semblent nécessaires pour une participation plus soutenue des parents dans des comités de travail liés aux actions ou comme participant régulier ou membre du regroupement.

Conclusion

Cette série d'entrevues a permis de colliger de l'information plus précise sur les actions et de déterminer le degré d'implication des parents pour chacune d'elles. Les résultats de la collecte de données de l'automne 2013 avaient mené à des résultats mitigés sur la participation des parents à la suite du projet Voix des parents. Les résultats actuels permettent de clarifier la situation : non seulement ils confirment que les parents sont partie prenante de la planification et de la mise en œuvre d'une importante proportion d'actions, mais aussi qu'un grand nombre d'actions sont en fait des stratégies et des mécanismes qui favorisent leur implication.

Comme l'implication des parents s'actualise différemment dans les regroupements, la méthodologie qualitative par étude de cas auprès d'un échantillonnage de regroupements permettrait de mieux connaître et documenter les obstacles et les clés de succès qui encouragent l'implication des parents. Sans proposer de méthode unique, ces informations pourraient nourrir les projets Voix des parents – et tout regroupement de partenaires – qui sont à la recherche de solutions pour favoriser la participation des parents et une dynamique parents-partenaires positive et productive.

Références

Arnstein, S. R. (1969). *A Ladder of Citizen Participation*. Journal of American Planning Association, Vol. 35, N° 4, pp. 216-224.

Boileau, G. (février 2014). *Voix des parents : Rapport descriptif sur les résultats des projets (2011-2013)*. Rapport disponible auprès d'Avenir d'enfants.

Boileau, G., Brunson, L. & Loïselle, J. (2011). *Guide d'animation : Projet Voix des parents*. Guide disponible auprès d'Avenir d'enfants.

Bowen, G.A. (2007). *An analysis of citizen participation in anti-poverty programmes*. Community Development Journal, 43:1, pp. 65–78.

Cornwall, A. & Brock, K. (2005). *What do buzzwords do for development policy? A critical look at 'participation', 'empowerment' and 'poverty reduction'*. Third World Quarterly, 26:7, pp. 1043-1060.

Osmani S.R. (2001). *Participatory Governance, People's Empowerment and Poverty Reduction. Conference Paper Series n° 7*. Social Development and Poverty Elimination, Division Bureau for Development Policy (BDP), United Nations Development Programme (UNDP).